

PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 janvier 2022

Nombre de membres : 11
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mille vingt deux et le vingt sept janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LARCO Jean-Claude.

Présents : Pierre LANNES, Gérard PEYRAN, Jean ALVES, Brigitte CAZENAVE, Séverine PETRAU, André MASTOUMECQ, Jérôme LAULHE

Absents excusés : Jessica ALEMANY, Brigitte ALLEMAND, Pauline POCQ

Pierre LANNES est nommé secrétaire de séance.

POINTS DIVERS :

Formation des élus : Quelques élus de communes voisines rejoindront le groupe, programme et dates à venir dans la semaine.

Formation informatique : groupe de 6 habitants inscrits pour initiation à l'informatique et au web. Cours donnés par le Conseil Départemental, durée 2H30, dates : 4,11,18, 25 mai. Lieu : cantine de l'école. Matériel fourni par éducateurs, mais possible d'apporter son propre matériel.

Présentation de l'Application Pocket, qui vient d'être mise en place à Araux. Etudier retombées, intérêt, et à discuter lors du prochain conseil.

Mutuelle : Plusieurs mutuelles, proposent des abonnements pour les citoyens, par le biais des mairies avec soi-disant des tarifs et offres de services avantageux. A étudier pour prochain Conseil.

Mairie de Navarrenx propose de participer à un achat groupé, pour l'acquisition d'une balayeuse. A l'unanimité, le conseil considère que cet outil n'a pas d'utilité pour notre commune

TRAVAUX :

Voirie : Pour 2022, en prévision le chemin du Coos. Le Maire a rencontré M. MONTAIGU Maire de Rivehaute qui a confirmé son accord pour une programmation en début d'année (février-mars). Pierre LANNES ou Gérard PEYRAN doivent l'approcher pour planifier et fixer la date.

Nous avons réussi à rattraper la subvention voirie 2021, pour utilisation en 2022. Précision, les travaux d'épaveuse peuvent être subventionnés au même titre.

Problème lampadaire à coté du monument aux morts, a subi un choc en hauteur et est cassé. Voir agriculteur pressenti, faire constat.

Locataire logement ex-Heugas. Daniel est allé faire le point. Il est certain que des améliorations seraient bienvenues. Nous avons demandé un devis, à deux électriciens indépendants. L'électricité doit être faite sous couvert de garantie décennale. Daniel pourrait effectuer les travaux d'isolation, et le locataire ceux d'aération de la fosse septique. A discuter dans les semaines qui viennent avec M. VENEL.

VIDEO PROTECTION :

Trois devis reçus. Les devis s'étalent de 11.550 € à 24.000 €. La subvention peut atteindre 80%. Dossier de demande déposé cette semaine.

RENOVATION MAISON :

Le Cabinet BIZENS a terminé les esquisses du projet. Le chiffrage complet de l'opération se monte à 500.000 €.

Le projet a été présenté à Mme la Sous-préfète, ce projet est éligible à la subvention DETR, mais elle nous a recommandé de le présenter en plusieurs tranches.

Le cabinet Bizens a étudié un tel scénario : Tranche 1 Toit, gros œuvre et isolation murs et toit Coût 195.000 €. Tranche 2 Aménagement cœur de maison et parties communes, coût 205.000 €. Tranche 3 : aménagement studio et achèvement. Coût 100.000 €.

Le dépôt d'une demande de subvention DETR, ne signifie pas que la commune doit s'engager sur ce projet. Ce ne sera que lorsque, nous aurons eu les réponses de tous les financeurs possibles, évaluer les ressources possibles et le besoin d'autofinancement que nous prendrons la décision de nous engager dans cette réalisation. Ce ne sera pas avant fin avril, au plus tôt.

Le conseil, par 6 voix Pour et 2 abstentions, décide de déposer un dossier de demande de subvention pour la première tranche, pour un montant de 200.000 €.

ACHAT AGRES :

Il était prévu d'installer des agrès à mi-parcours du chemin de randonnée (aire Pessot).

Le conseil, par 6 voix Pour et 2 abstentions, décide l'achat d'une table de pique-nique et de deux agrès (Barres fixes et barres parallèles). Une réflexion sera engagée lors d'un prochain conseil, pour un rajout d'agrès sur la place du village.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES :

Reporté au prochain conseil (Mars).

PARTICIPATION CITOYENNE :

Les volontaires référents sont : Jean ALVES, Jean-Jacques DARRACQ, M. PASCOAU, Geneviève POCQ.

Aucune objection n'est exprimée

La séance est levée à 21 heures 45.